

EXCURSIONS ARCHÉOLOGIQUES

DANS LE

VEXIN FRANÇAIS

PAR

LOUIS RÉGNIER

*Membre non résidant du Comité des travaux historiques,
Conservateur des antiquités et objets d'art du département de l'Eure,
Ancien vice-président de la Société historique du Vexin*

OUVRAGE POSTHUME

DEUXIÈME SÉRIE

VALMONDOIS — NESLES — FROUVILLE — HEROUVILLE

HEDOUVILLE — JOUY-LE-COMTE — JOUY-LE-MOUTIER

MARQUEMONT — JAMBVILLE — SAINT-CYR-EN VEXIN

PORTVILLEZ — GOMMECOURT — LIMETZ — ARTHIES

TRIE-LA-VILLE — LEVEMONT — LIMAY

GISORS

IMPRIMERIE BENARD-BARDEL & FILS

PARIS, LIBRAIRIE ERNEST DUMONT, 42, RUE BARBEY-DE-JOUY.

ROUEN, LIBRAIRIE AUG. ESTRINGANT, 11, RUE JEANNE-D'ARC

PONTOISE, LIBRAIRIE ALEXANDRE SEYÈS, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

Ce volume est le premier des publications posthumes qui paraîtront au fur et à mesure de la mise au net des manuscrits de notre ami Louis Régnier et lorsque ceux-ci seront complétés par les dessins nécessaires pour donner au lecteur une idée précise des monuments, comme il le disait si bien dans sa première série des " Excursions Archéologiques dans le Vexin Français ".

L'affreux accident qui l'arrêta brutalement en plein labeur, en pleine réalisation, ne lui a pas permis de terminer son œuvre.

L'histoire de Gisors et de ses monuments, pour laquelle il avait accumulé tant de notes et de documents précieux, est restée dans la période préparatoire et l'affectueuse admiration avec laquelle nous avons entrepris la publication de ses œuvres nous incite à ne nous servir que des rédactions suffisamment étudiées et qui ne demandent qu'une simple mise au net, sans craindre de modifier l'œuvre de celui qui fut l'un des meilleurs archéologues normands de son temps.

Nous n'entreprenons ce travail qu'avec la volonté de ne pas dénaturer sa pensée, de ne pas déflorer son œuvre si justement estimée et admirée des archéologues et qui telle, qu'elle existait à sa mort, constituait déjà l'un des plus beaux ensembles que l'érudition provinciale ait produits.

Nous laisserons donc de côté, nous le répétons, les notes trop succinctes qui, pour conserver toute leur valeur, demandaient à être développées par lui-même.

Nous avons cru devoir rassembler dans ce volume ce qui concernait une même région et nous demandons l'indulgence du lecteur si quelques-unes des localités citées sont légèrement en dehors des limites du Vexin Français.

L. FORT.

HÉROUVILLE

(1922)

I

On lisait autrefois dans l'église d'Herouville une inscription dont nous devons commencer par donner le texte, il constitue pour ainsi dire, l'acte de naissance de l'édifice. Nous l'empruntons à une copie incomplète et médiocre du bénédictin Dom Racine, l'historien de saint Martin de Pontoise (1).

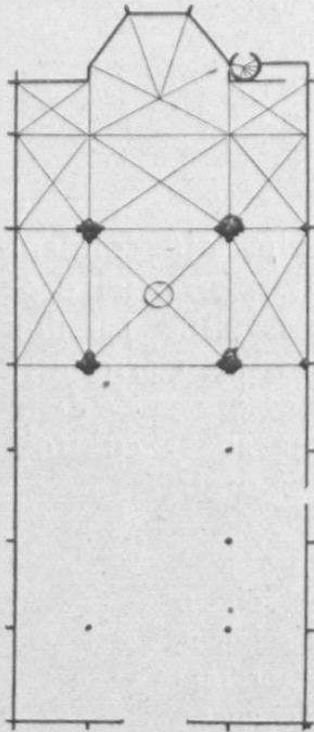


Fig. 8

Eglise d'Herouville
(Plan schématique)

De ce texte, qui reproduisait tout simplement l'acte en parchemin, délivré à la fabrique on peut lire en toute sûreté plusieurs conclusions: l'ancienne église avait subi des dommages; ce que confirme la tradition locale qui veut qu'elle eut été détruite par les Anglais vers l'année 1435 (2) et cette église se trouvait assez éloignée du centre des habitations pour que l'on écarte le projet de la réédifier sur le même emplacement (3)

Si l'église primitive avait souffert de la présence des Anglais, c'est sans doute qu'on y avait installé un poste de défense ou d'observation, et que ce poste fut rudement désemparé par les vainqueurs; mais

(1) *Histoire de l'Abbaye de Saint-Martin de Pontoise*, Bibl. Mazarina m. 3368, fol. 3368.

(2) Cette tradition a été recueillie en 1740 par l'oratorien Tous-saint du Plessis (*Description de la Hte-Normandie*, t. II, p. 593).

(3) On aimerait à lire intégralement l'acte de donation dont le marquis de Bersay possédait une expédition sur parchemin signalé dans l'*Histoire des Seigneurs d'Herouville* qu'il a publié sous le titre: *Le Chartrier d'Herouville* (*Mém. de la Soc. hist. du Vexin*, t. XXVIII, 2^e fasc. 1908, page 144) que n'en a-t-il, donné le texte! Il se contente d'en citer quelques mots, et il affirme que l'ancienne église s'élevait sur l'emplacement même de la seconde, ce que tout dément dans l'inscription copiée par Dom Racine.

elle n'avait pu être détruite comme le veut la légende ; la preuve, c'est qu'un très grand nombre de fûts de colonnes, de chapiteaux, de bases, d'ogives, de voûtes, furent réemployés dans le nouvel édifice. En fait si l'on ignorait l'acte de 1443, on pourrait affirmer que l'église d'Hérouville fut construite dans la seconde moitié du XII^e siècle ou la première moitié du XIII^e siècle sur son emplacement actuel et que les travaux du XV^e siècle ne consistèrent qu'en une reconstruction partielle.

L'édifice tout entier construit de pierre de taille, présente une orientation assez régulière (Fig. 8).

Il comprend une nef et un chœur polygonal entre lesquels s'élève la haute tour du clocher, deux bas-côtés de largeur inégale règnent contre la base de ce vaisseau principal. Il est vraisemblable qu'il existait un transept, mais les constructeurs du XV^e siècle jugèrent inutile de reproduire cette disposition cruciforme. Ils ont d'ailleurs, recréé de toutes pièces les bas-côtés, eux ou leurs successeurs car il se peut que l'on se soit contenté d'abord, de bas-côtés provisoires en bois pour la nef.

Du moins le portail aujourd'hui condamné dont l'encadrement existe encore à l'extrémité du bas-côté nord ne peut-il être attribué avec sa décoration actuelle au premier quart du XVI^e siècle. Ce portail s'ouvrait entre deux petits contreforts à clochetons et l'arc en ellipse était décoré de

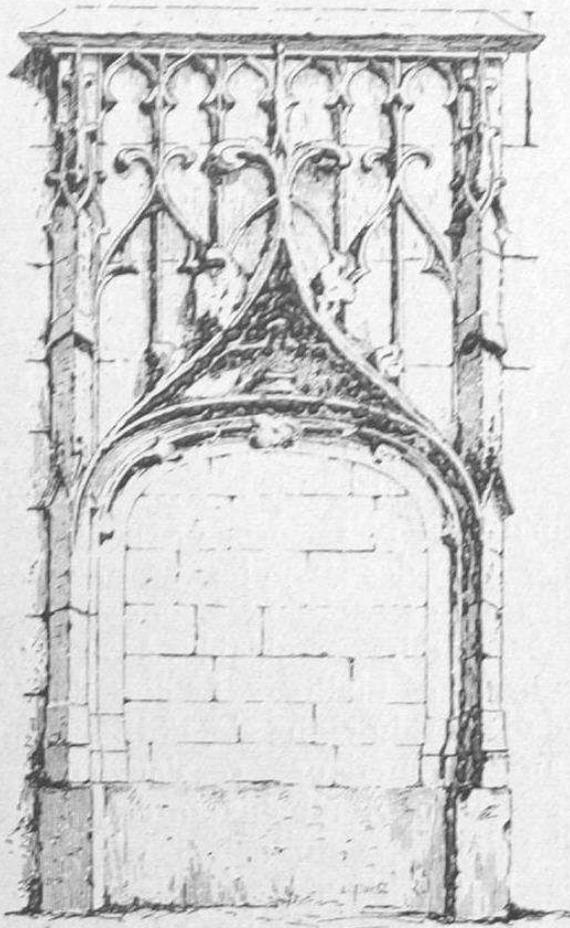


Fig. 9

Ancien portail

feuillages qui ont été mutilés ; de même on a décapité les gros oiseaux fabuleux et les crochet de feuillage, (Fig 9) mais tout cela se détache toujours sur un fond de faux fenestrages dont certains se chevauchent, obviant à la monotonie de ce décor.

Les fenêtres des bas-côtés ont été pour la plupart restaurées ou agrandies ; celles qui sont demeurées dans leur premier état, les plus voisines du portail bouché, par exemple, sont en plein cintre et encadrées simplement de deux cavets, un grand et un petit. Aucune autre partie ne mérite d'être relevée dans l'ordonnance extérieure des bas-côtés, qui s'arrêtent carrément de chaque côté de l'abside.

Toute la partie supérieure de la façade a été refaite à une date relativement moderne, c'est à dire au XVII^e ou au XVIII^e siècle, mais le portail en tiers-point et la moitié des contreforts qui l'encadrent sont des emprunts faits à l'ancienne église. Ce portail a beaucoup souffert, il n'a plus ni bases, ni tympans, et les chapiteaux à crochets sont mal conservés, mais on peut constater cependant la disposition des six piliers en délit logés dans les angles dont les arêtes extérieures sont abattues en biseau et le profil des tailloirs, semblables à ceux des portails d'Auvers-sur-Oise et de Livilliers. Le portail d'Hérouville, contemporain de la fin du règne de Philippe Auguste est de quelques années antérieur à ces deux spécimens ; il est comme eux revêtus de nombreux tores d'un effet très décoratif mais les fleurons terminant l'archivolte qui l'encadre sont plus archaïques que les feuillages qui complètent l'ornementation des portails indiqués.

La *nef* ne mesure que 5 m. 43 d'axe en axe des piliers. Cette faible largeur tient à ce qu'on voulut construire une tour au-dessus de la partie centrale de l'église, comme dans l'ancien édifice, il fut nécessaire dès lors que les murs de la nef contribuassent à l'épaulement de cette tour.

Quatre arcades en tiers-point, sans aucune moulure, séparent de chaque côté la nef de ses allées collatérales, ces arcades sont portées par des colonnes appareillées de 60 centimètres de diamètre. La plus grosse partie de ces colonnes est contemporaine du portail, elles portent encore leurs chapiteaux du XIII^e siècle revêtus de crochets

de feuillage assez sobres et élégants, sous un tailloir carré aux angles abattus, dont la tablette porte un cavet dégagé. Quelques-unes de ces colonnes ont aussi leur bases originales, munies de griffes, mais la plupart des bases ont été refaites lors de la reconstruction du xv^e siècle et reposent sur la haute plinthe rentlée du bas et de plan octogonal qui constitue dans l'architecture l'une des caractéristiques de cette période; les socles sont assis sur des soubassements carrés, avec, dans chaque angle, un motif pyramidal de plan triangulaire qui rattache pour l'œil le carré à l'octogone.

Un petit nombre de chapiteaux ont été refaits aussi au xv^e siècle. Un, surtout, le troisième du côté sud à partir de l'ouest, se distingue par les quatre feuilles de chou recourbées qui se détachent de la corbeille sous les angles du tailloir.

Aux deux extrémités de la nef, contre le mur de la façade et contre les piliers du clocher, les arcades reposent sur des pilastres engagés, dont les matériaux ont été en partie empruntés à l'ancienne construction.

Les *bas-côtés*, nous l'avons dit, sont inégaux, ils mesurent de l'axe des colonnes au mur, celui du midi, 3 m. 72, celui du nord 3 m. seulement. Cette différence de largeur ne s'explique guère; elle semble indiquer que les deux allées n'ont pas été construites en même temps. L'un et l'autre sont simplement recouverts d'une toiture en appentis, continuation du comble de la nef; au-dessus de ce vaisseau principal de l'église, on a monté un berceau de bois, soutenu par une charpente assez légère dont les poinçons présentent à leur sommet trois tores superposés au-dessus d'un cavet, qui leur font pour l'œil une sorte de chapiteau (1).

II

La *tour* s'élève sur quatre gros piliers que relie autant d'arcs doubleaux à tiers-point, placés, ceux de l'est et de l'ouest, à la hauteur des voûtes du chœur, les deux autres un peu plus bas, au niveau des grands arcs de la nef. Une grande partie des éléments de ces supports et des arcades proviennent de l'église détruite; ils indiquent

(1) Un poinçon de la même manière a été utilisé dans la charpente des combles au-dessus du chœur.

une construction de la seconde moitié du XII^e siècle. Les demi-colonnettes qui séparent l'intrados des arcades sont amincies en amande mais on n'a pas pris la peine de donner la même section aux assises refaites ou ajoutées à la partie supérieure, elles sont simplement arrondies en demi-cercle : les doubleaux qui enjambent le vaisseau principal n'auraient-ils pas eu toujours la même hauteur qu'aujourd'hui. Leurs claveaux sont bordés d'un tore de chaque côté. Quelques-unes des bases, notamment au nord, sont des spécimens authentiques, non sans élégance avec leurs griffes végétales et assez bien conservées.

Les chapiteaux réemployés sont ornés de feuilles plates



Fig. 10

Détail de chapiteau

et de volutes ; leurs tailloirs de plan carré, comprenant de bas en haut, un cavet dégagé, un tore très engagé, une arête et un méplat. Ces tailloirs se poursuivent au-dessus de pilastres qui dans le bas-côté nord, supportent le doubleau placé au droit des deux doubleaux principaux. Au midi, la part du XV^e siècle est plus importante. Elle comprend à la retombée de l'ouest une grosse demi-colonne, dont le chapiteau présente sous les deux angles du tailloir, un personnage à haut relief, assez pittoresquement campé.

Celui de droite, tête nue, visage rasé, cheveux longs et bouclés, tient un livre fermé de la main gauche ; on reconnaît qu'il parle à sa main droite levée. A gauche c'est encore un laïc, visage rasé, à la mode du xv^e siècle dont les jambes écartées se replient en arrière. Sa main droite s'appuie du même côté sur son talon ; on pourrait croire au premier abord qu'il assujetti sa chaussure, mais en réalité il tient un objet cylindrique qui doit avoir été plus long ; dans l'autre main, posée horizontalement contre sa poitrine, il devait porter un objet qu'une cassure a fait disparaître avec une partie de la main elle-même. Ce personnage a sur la tête une sorte de calotte demi sphérique.

La *travée du clocher* que nous décrivons présentement est voûtée d'une croisée d'ogive avec lierne et tierceron et au milieu un large trou de cloche. Cette voûte ne doit pas être antérieure à la première moitié du xvi^e siècle. On s'était contenté au xv^e d'en préparer les supports, qui ne sont autres que ceux qui portaient la voûte primitive de l'Église abandonnée. Ils comprennent, dans chaque angle de la travée, trois colonnettes presque égales. On peut se demander si ces supports ont pu être ajoutés après coup au massif cruciforme auquel appartiennent les deux colonnes arrondies, mais cela paraît bien douteux. Le parti ainsi adopté avait l'inconvénient d'occuper plus de place que celui ordinairement employé, mais il présentait l'avantage de consolider notablement les massifs d'angle de la tour, de diminuer la portée des ogives et par conséquent d'en augmenter la force. Dans leur état actuel, les futs sont dépourvus de chapiteaux. Quant à leur base de profil fort long avec d'énormes troncs de pyramide quadrangulaires, je ne les peux pas croire du xii^e siècle ; ce sont à mon avis de maladroits postiches contemporains de la reconstruction de l'Église.

L'étroite travée du *bas-côté nord* est très barlongue ; elle est néanmoins recouverte de croisées d'ogives gothiques qui se croisent sous une rosace de feuilles et dont le profil indique suffisamment la date ; les doubleaux qui limitent cette travée à l'ouest et à l'est reposent d'un côté sur un des pilastres du xii^e siècle rétablis en même temps que les gros piliers, de l'autre sur une espèce de large corniche ou tablette saillante, sous laquelle on voit à l'ouest deux lapins ou un lièvre et un lapin, assis grave-

ment, l'un en face de l'autre, le second paraissant écouter attentivement ce que lui dit le premier, d'autre part, à l'est, deux hommes vêtus à demi, dont l'un et l'autre semblent près de défaillir sous le poids de la tablette.

La *travée correspondante du midi*, plus spacieuse ne présente pas la même ordonnance. Les deux doubleaux qui la séparent des bas-côtés de la nef et des bas-côtés du chœur sont bordés de deux tores, mais leurs supports n'ont pas appartenu à l'édifice primitif; ces étroits pilastres, encadrés de deux larges cavets et surmontés d'une épaisse tablette moulurée, de plan carré ne sont pas du xv^e siècle et peut-être même du xvi^e siècle; les trois minces colonnettes groupées qui figurent côte à côte dans deux des angles de la travée doivent être un remploi, moins leurs bases, de la première construction du xiii^e siècle; les futs n'ont plus le chapiteau primitif, ils portent une simple tablette. Si ces supports ont été remontés au xv^e siècle tels que nous les voyons, la voûte actuelle est postérieure au moins d'une centaine d'années, c'est une croisée d'ogive au profil batard et d'inspiration renaissance.

Disons tout de suite que des voûtes du même genre surmontent aussi les deux travées du bas-côté ou chapelle qui flanque le chœur au sud. Cette partie de l'église est sans intérêt.

La *chapelle du Nord*, construite sans doute vers le milieu du xv^e siècle possède deux travées de voûtes gothiques, semblables à celles de la travée du faux transept qui la précède à l'ouest; l'une des clefs présente un cul de lampe de forme moyenâgeuse sur lequel nous n'apercevons aucun motif héraldique.

Le *chœur* appartenait à la seconde moitié du xii^e siècle. Il avait été rétabli à peu près dans son premier état, mais des reprises et restaurations, lui ont depuis, ôté quelque chose de son authenticité. C'est ainsi que les parements extérieurs de l'abside semblent avoir été refaits tout entiers, et qu'à l'intérieur l'enlèvement des boiseries posées sous Louis XIV ou Louis XV a révélé la nécessité de certains travaux de ragréement. Quant à la fenêtre gothique à meneaux, qui occupe la travée centrale de l'abside, c'est le résultat d'un travail visiblement moderne et d'une évidente inutilité.

Ce chœur se compose d'une travée légèrement barlongue du nord au sud, qui communique par une arcade au nord

et au sud avec les chapelles et d'un sanctuaire de plan polygonal et légèrement renflé, autrement dit en fer à cheval. Nous avons un exemple beaucoup plus accentué à Saint-Vaast-les-Mello, près de Creil et qui avait été adopté aussi à la collégiale de Saint-Evremont.

La première travée est soutenue de piliers où l'on retrouve les deux colonnes en amande de la travée du clocher. Les supports logés dans les angles entre ces deux colonnes comprennent trois fûts alignés sur le même plan, fûts en délit et composés de long tambours, car ils sont assez élevés. Leurs bases ont été refaites, mais ils ont conservé leurs chapiteaux trapus où toutefois les tailloirs manquent. Les chapiteaux sont revêtus de feuilles plates, comme sur les autres; deux d'entr'eux ne portent rien, car on n'a pas jugé à propos de donner des formerets à la voûte du xv^e siècle qui repose cependant sur les ogives anciennes, formées de trois tores et utilisées sans aucune retouche, car la clef en est comme autrefois sensiblement plus élevée que les doubleaux.

Le *sanctuaire* est surmonté d'une voûte d'ogive au profil dorique qui repose dans chacun des angles de la construction sur une colonnette. Une petite rosace de feuillage garnit la clef.

Les deux pans latéraux de l'abside possèdent encore leurs fenêtres du xii^e siècle en plein cintre, encadrées de quatre colonnettes qui supportent deux arcs en plein cintre concentriques revêtus de tores. Le plus grand sert de formeret à la voûte qui en est dépourvue au-dessus des autres côtés du polygone. Quelques-unes des bases des colonnettes placées uniformément au niveau de l'appui doivent être authentiques. Les chapiteaux et leurs tailloirs sont du même type que ceux du chœur proprement dit.

III

Il nous reste à décrire le *clocher* ou plutôt à indiquer quelques-unes des particularités de sa construction.

De ce nombre sont les *arcs en tiers-point* et trilobés que l'on voit superposés sur les trois faces; des *contre-forts* au niveau du premier étage extérieur, les tores et *l'archivolte* à tiers-point, très accentué et porté sur deux têtes humaines; qui encadrent les fenêtres ouvertes au

nord et au sud de ce premier étage; les bases à profil xv^e siècle qui portent les nombreuses colonnettes appliquées contre la nef au niveau de l'étage du beffroi; l'absence de chapiteaux au-dessus de ces colonnettes qui laissent le spectateur indécis quand à l'amortissement prévu pour les contreforts; les moulures horizontales qui constituent l'unique décoration des chapiteaux placés aux pieds droits de l'arc et des archivoltés; le prolongement de ces moulures en travers des archivoltés, sous l'accolade supérieure; l'exécution sommaire des fleurons qui couronnent ces accolades: il est évident que la fabrique jugea superflu d'appeler un sculpteur quand elle fit monter cet étage du beffroi. Quant aux deux pignons de la toiture ils semblent d'une époque postérieure à la tour. Ajoutons que la cage intérieure est un carré presque parfait de 4 m 69 sur 4 m 75 de côté.

Il est impossible de dire si l'architecte de cet important clocher s'est inspiré de celui qui existait au-dessus de l'ancienne église. Le clocher précédent n'aurait pas été antérieur à la fin du xii^e siècle. La tourelle d'escalier circulaire qui donne accès dans le comble du chœur et de là dans la tour a été logée à l'angle de l'abside et de la chapelle méridionale. Les degrés reposent sur une corniche de moëllons comme dans la période romane, mais il est très probable que la tourelle primitive ne s'élevait pas à pareil endroit.

Peut-être nous saura-t-on gré de noter l'absence de toute déviation de l'axe dans cet édifice construit d'un seul jet.

La légère irrégularité que l'on constate dans les clefs de voûte est due à des causes matérielles que l'examen du monument suffit à faire comprendre.

IV

Le *mobilier* ne mérite pas un regard. Dans le dallage du chœur et dans les travées du clocher, deux pierres tombales conservant des traces d'effigies gravées et quelques lambeaux d'épithames à grand peine lisibles. L'une de ces pierres recouvre le corps d'une femme, dame d'

HEROVILLE ET DE VILLARS (sic)

JOVR2 COVDVN LAQVELLE TRESPASSA EN CE LIEV LAN M.V^o. LXI....

Cette partie qui demeure lisible non sans beaucoup d'at-

dale ? Entendrait-on simplement par l'expression qui nous intrigue le point culminant de la vaste plaine où s'élève le territoire du village ? Nous n'avons aucune raison de nous prononcer.

Il y eut jadis à Hérouville plusieurs fiefs seigneuriaux, dont deux principaux.

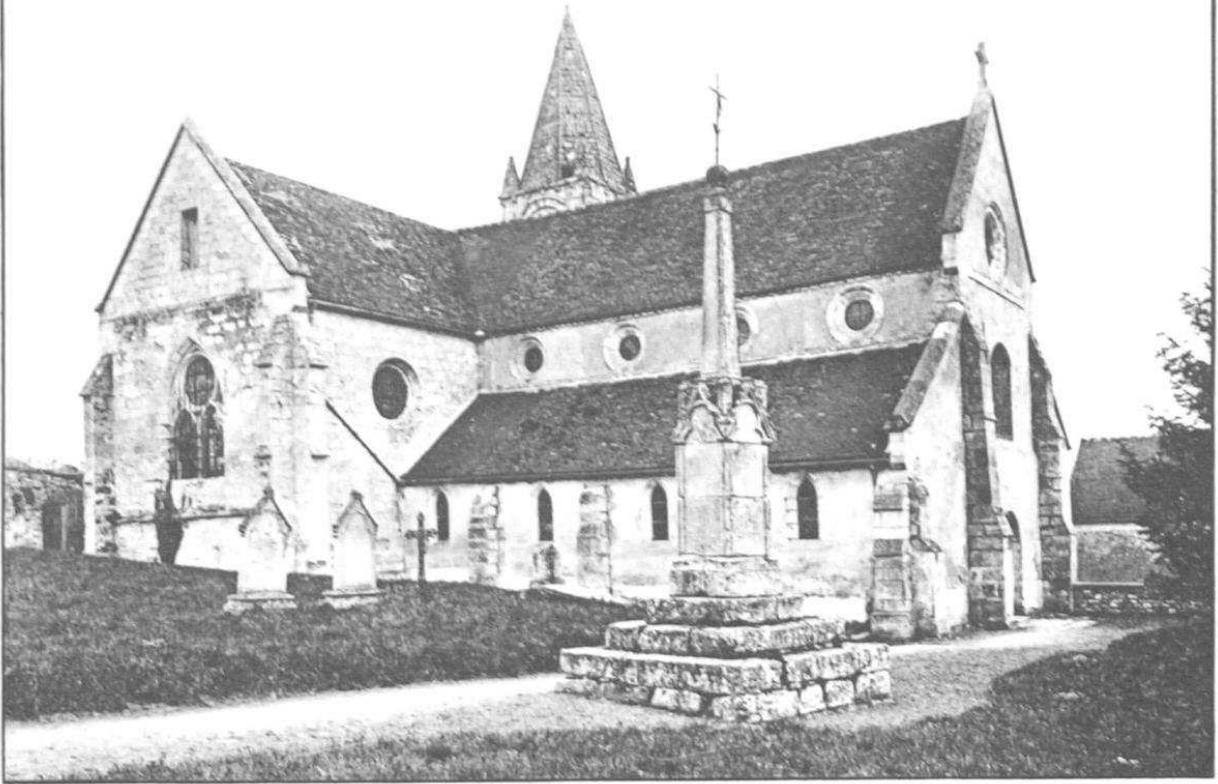
Le manoir du fief de Leval, celui qui appartenait en 1443 au bienfaiteur de l'église, s'élevait « devant le monastère » il a disparu sans laisser de traces. L'autre manoir-chef-mois de la seigneurie la plus importante, celle qui portait le nom même de la paroisse, est représentée par les restes d'un château reconstruit entre 1730 et 1740 par Jacques Pallu, conseiller au grand conseil ; Ange Pinon, conseiller au Parlement de Paris, son gendre (1).

Ces restes consistent en deux pavillons d'un étage sur rez-de-chaussée avec toit à la Mansart, entre lesquels s'élevait le corps de logis démolit il y a une soixantaine d'années ; la construction tout en pierre, avec chaîne en relief aux angles, est proportionnée. Les pavillons faisant saillie sur le corps principal étaient en pan coupé à courbe concave et contribuaient à lui donner du caractère.

L'architecte fut un nommé Gaudot, c'est-à-dire Godot, membre de l'Académie d'architecture, mort en 1762.

(1) M. de Brisay, *Histoire des Seigneurs d'Hérouville*, p. 171.

a.



b.



a. ÉGLISE DE FROUVILLE
VUE DU NORD-OUEST

b. ÉGLISE D'HÉROUVILLE
VUE DU NORD-OUEST

(d'après des photographies de M. Martin-Sabon)